



Ne pas céder au chantage !

STILL dans la Somme :

juillet 2012

Dans la Somme à Montataire, le groupe belge Punch Metals International (PMI) rachète pour 1 euro symbolique l'usine Still de chariots élévateurs (alors que le site est estimé à 6,9 M€) avec 235 salariés, après avoir acquis la société Juy et l'ex-usine Poclair de Crépy-en-Valois.

Le groupe s'engage à reprendre au minimum 60 salariés au départ et jusqu'à 115 au bout d'un an **contre une acceptation de diminution de salaires !**

PMI se verra prêter 3,4 M€, dont 2 M€ par l'Etat et le reste par la région (1,4 M€).

mars 2013

En violation des engagements pris moins d'un an avant, les salariés reçoivent un courrier du groupe belge leur annonçant qu'il mettait fin à leur période d'essai, pour raison économique. **Les entreprises ferment !**

Continental Clairoix

En 2007, un accord signé par la CFTC et la CGC prévoit qu'en échange d'un passage du temps de travail hebdomadaire de 35 à 40 heures, de l'acceptation des 4X8, l'embauche de 130 intérimaires, la direction s'engage sur pérennité du site jusqu'en 2012.

En mars, 2010 l'usine ferme!

L'autorisation administrative de licenciement

L'autorisation administrative de licenciement a été instituée par la loi du 3 janvier 1975 en protection des salariés contre les licenciements économiques. Le patronat avec Yvon Gattaz en tête n'a de cesse d'en demander la suppression.

Il obtient satisfaction en 1986 sous la cohabitation Mitterrand/Chirac !

A l'époque les socialistes, le jeune député Michel Sapin en tête, s'opposent à cette suppression au nom de la nécessité de la protection des salariés contre les licenciements abusifs !

Et quels sont à l'époque les arguments développés par la droite et le patronat pour exiger la suppression de cette protection ?

Tout simplement les mêmes que ceux martelés à l'heure actuelle pour justifier l'accord minoritaire et scélérat du 11 janvier :

"Quant à l'embauche, il semble qu'elle souffre des effets pervers des difficultés que rencontrent les chefs d'entreprise à licencier." (Etienne Pinte, rapporteur du projet de loi en 1986)

Renault

Renault impose un accord compétitivité/emploi assorti de 7500 licenciements équivalant à la suppression à la fois de l'usine de Douai et de Flins, contre le gel des salaires et une augmentation du temps de travail en 2013 et contre la promesse de l'accroissement **demain** de la production confiée aux sites français.

A l'époque Sarkozy, la direction implante une usine flambant neuf au Maroc avec l'objectif 350.000 véhicules par an à destination soit disant exclusivement du marché africain ! Or, depuis un an une partie de la production est en fait aussi destinée à la France et à l'Europe.

**Il y a un lien profond entre ces différents exemples : STILL, les Conti, l'autorisation administrative de licenciement ou Renault, :
C'est que leurs promesses c'est du vent !**

Ce qu'ils veulent c'est tout de suite enfoncer les salaires, mettre en cause les retraites et les pensions, le droit à la santé... tous les droits non pas attribués mais conquis de haute lutte !

C'est toujours demain que ça ira mieux et en attendant les baisses, les reculs, les attaques c'est pour tout de suite !

Cela fait 30 ans que leurs experts grassement payés nous expliquent à longueur d'ondes que les profits d'aujourd'hui font les emplois de demain...

De toute façon, en fonction de leurs marges, ils utiliseront quand ça les arrange les fermetures, les délocalisations et le dumping social en écrasant au passage tous les acquis des salariés. Au niveau continental, toute l'UE est construite pour faciliter l'exploitation et la mise en concurrence des travailleurs des différents pays. Céder au chantage aujourd'hui ne garantit donc en rien le maintien des emplois demain! Au contraire !

Plus nous serons soumis à leurs diktats et plus ils oseront aller loin dans leurs attaques !

L'accord du 11 janvier

Par ailleurs, s'il était transposé dans la loi, l'accord scélérateur du 11 janvier laisserait les travailleurs sans défense et sans recours juridique. Le blocage des PSE auquel les Goodyear ou les PSA ont pu parvenir, en s'appuyant sur le Code du travail et les protections actuelles, ne serait plus possible ! C'est exactement ce que programme l'ouverture des marchés du travail voulu par la commission de Bruxelles.

Et ce sont ces recours que patronat, gouvernement socialiste, droite, MEDEF et syndicats jaunes veulent contourner en privant les travailleurs et les syndicats d'une arme de défense contre les entreprises de liquidation de l'emploi, des usines et de l'industrie de notre pays!

Ce qui se passe à Renault est d'ailleurs révélateur des dangers qui pèsent sur le monde du travail et du cynisme à la fois du patronat et du gouvernement. Ainsi FO au plan national s'oppose avec la CGT à l'accord scélérateur et au même moment le syndicat Renault de FO signe un accord local directement inspiré de la philosophie de l'accord national !

C'est que le rapport des forces entreprise par entreprise est fondamentalement en défaveur des travailleurs soumis directement au chantage des directions (« **si vous n'acceptez pas je ferme, je**

délocalise") et c'est d'ailleurs pour cette raison que l'accord du 11 janvier prévoit la validité d'un accord avec une simple majorité dans l'entreprise.

Jusqu'ici les droits des travailleurs étaient adossés au Code du travail, aux conventions collectives, au rapport des forces global ; demain ils seraient volatilisés dans les "**droits attachés à la personne**", c'est-à-dire en fait soumis à l'arbitraire patronal, à la dictature des marchés, aux dérégulations imposées par l'Union européenne et aux conséquences du traité budgétaire !

Pour toutes ces raisons, dans le contexte actuel , rien n'est plus important et plus urgent que de développer les luttes "TOUS ENSEMBLE EN MEME TEMPS".

Dans la perspective d'une grande manifestation nationale devant l'Assemblée en avril prochain au moment où la transposition de l'accord scélérat viendra en débat :

Retrait du projet de loi !

Sans hésiter à mettre devant leurs responsabilités les élus socialistes, à intervenir collectivement dans les permanences des maires, des parlementaires et des sénateurs socialistes !

Mettons donc à profit les réunions de syndicats, d'UD, d'UL de fédés et plus particulièrement le prochain congrès de la CGT à Toulouse pour que s'impose cette exigence d'unité et de résistance !

*Le Front Syndical de Classe
11 mars 2013*